ROTHBACH

"underem schiewe-bari"

Bulletin Municipal N°= 8

Septembre 2008

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,
Lewi Robächer,

Non, le journal communal n'est pas mort. Après une longue interruption due essentiellement au respect du code électoral (interdiction de publication d'un document communal 6 mois avant les élections), nous nous empressons de satisfaire votre curiosité.
Je me retrouve désormais entouré et soutenu par une nouvelle équipe forte de dix nouveaux élus ; les urnes ont fait leur choix. Et déjà les voilà au travail, ce qui ne manque guère dans notre commune. Leur esprit créatif, leur audace, leur attachement au village sont admirables et ne peuvent être que sincères et de bon aloi. Je vous laisse découvrir…

« La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne »

Avec mes sincères salutations,
Un alles guete .

Herbert SCHOTT

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire page 1
- Gros plan sur… l'aménagement de la rue principale page 2
- Travaux… page 3
- Services postaux page 4
- Taxi pour tous page 4
- Environnement – Compostage pages 5 - 6
- Distinctions des pompiers de Rothbach page 7
- Mairie – secrétariat page 7
- Ecoles page 8
- L'état civil en 2007 page 9
- Droits et devoirs du citoyen page 10
- Budget 2007 – investissements réalisés page 11
- Fêtes de noël des aînés et de la jeunesse page 12

GROS PLAN SUR…
L'aménagement de la rue principale

L'aménagement de la rue principale et de la rue Frédéric Lienhard a commencé en avril 2007 et après quelques durs et successives tranches de travaux, s'est achevé avec le dernier épisode, la pose des lampadaires et des potelets.
Malgré les inconvénients occasionnés par les travaux, le « relookage » de ces rues est une réussite !

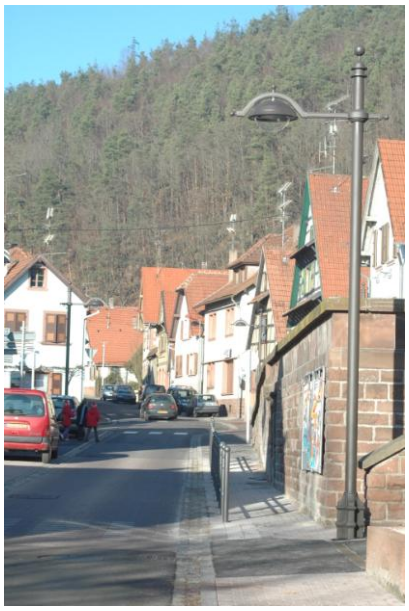

MONTANT DES TRAVAUX :

en 2006, 3 292.68 € HT (appels d'offre)
en 2007, 341 286.67 € HT (appels d'offre, acomptes, DDE et Est Réseaux)
en 2008, 3 126,34 € HT (France TELECOM Réseau Est)

soit un montant **total de 347 705,69 € HT**

La commune de Rothbach a changé 18 lampadaires qui s'harmonisent parfaitement avec les rues et les maisons.
A titre indicatif, un lampadaire coûte 2 360 € HT.

C'est plus agréable de se promener dans le village mais le coté esthétique n'est pas la seule raison de ces aménagements. La mise en place des trottoirs et des places de parking mieux identifiées sont un gage de sécurité pour nos enfants et les personnes se promenant avec des poussettes.

Travaux de rebouchage – réparation de chaussée :

Wagner André et Antin Michel à l'œuvre pour reboucher un trou dans la chaussée, dans la rue du moulin. Pas moins de quatre tonnes d'enrobés furent utilisés ce jour là, et toutes les ornières ne furent pas rebouchées et seront réalisées ultérieurement.

La réfection des trottoirs et de la voirie, Cité Bellevue, est prévue pour le printemps 2009.

Travaux sur le pont sur la RD28 :

Des travaux de réfection du pont sur la RD28, étaient prévus pour le mois de mai, car l'étanchéité de celui-ci, n'était plus assuré. Lors de l'enlèvement de l'enrobé, il s'est avéré que l'état général de l'ouvrage, était pire qu'initialement analysé.

Vu le trafic et les charges à supporter quotidiennement, il a été décidé de remplacer le pont. Les travaux sont à la charge du Conseil Général, et la mise en place du nouveau pont **débutera le 20 octobre**, pour une durée de **trois semaines**.

Le remplacement du mur de soutènement, rue principale (vers Offwiller) est prévu le **17 novembre**, pour une durée de **trois mois**.

Ces chantiers occasionneront d'importants désagréments et les déviations mises en place par le département devront être respectées scrupuleusement.

Nous comptons sur votre compréhension pendant la durée des travaux.

Services Postaux

Prochainement, la boîte aux lettres située actuellement 1 rue du Moulin, sera déplacée en face du Relais Poste, Boulangerie Pâtisserie "Chez Roger" 1, rue de Bischholtz.

Horaires d'ouverture du Relais Poste
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h à 12h
Samedi : 6h à 15h

<u>Services disponibles :</u>

- Courrier et colis :

- Vente de timbres–poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt à poster et d'emballages Colissimo
- Fournitures d'autres produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (Hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Retrait des lettres et des colis en instance (hors Poste restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt poster de réexpédition)

- Services financiers

- Retrait d'espèces pour les titulaires de CCP et de livret A
- Postépargne à titre de dépannage, limité à 150€ par période de 7 jours consécutifs et par compte.

- Bureau de Poste de rattachement :
21, rue de la gare 67340 INGWILLER

Transport à la demande : « Taxi pour tous » à 2€ le trajet

En partenariat avec la Société Bus EST, ce service a été lancé officiellement en 2006 pour tout déplacement non régulier à l'intérieur du territoire de la Communauté des communes.
Il suffit de réserver **24h à l'avance** en appelant le **n°vert 0 800 615 766** et de régler **2€** en signant le titre de transport auprès des artisans taxis locaux qui assurent les déplacements.

La Communauté des Communes et le Conseil Général prennent en charge la différence entre le prix payé et le coût réel du déplacement.

Environnement : ramassage des déchets et compostage individuel

***Rappel* :**

Le conseil municipal a décidé de poursuivre la récupération des déchets verts, mais sous une forme plus stricte et rigoureuse, en application avec les textes de lois .
Les collectes auront lieu le premier mercredi du mois, à un rythme de tous les deux mois.
En 2008, le dernier ramassage se fera :

- **le mercredi 5 novembre**

En 2009, les collectes se feront les premiers mercredis des mois de février, avril, juin, septembre et novembre.
Dorénavant, seront ramassés les déchets verts inscrits dans la liste ci-dessous et uniquement s'ils sont conditionnés comme il est précisé :

- **branches et branchages, en fagots, longueur limitée à 1 m, diamètre maximum des branches 3 cm**
- **tonte de gazon**
- **feuilles**
- **fleurs**

Tous les déchets devront être déposés dans des seaux, afin de faciliter leurs manipulations et de contrôler leurs contenus. Dès qu'il sera détecté autre chose que les produits susnommés, l'ensemble du contenu restera sur place, à charge du citoyen de l'amener en déchetterie à Reichshoffen. Toute décharge sauvage fera l'objet d'un dépôt de plainte à la gendarmerie.

C'est afin d'appliquer le Règlement **sanitaire départemental** ainsi que **l'arrêté permanent d'emploi du feu** que nous sommes contraints d'agir de la sorte.

La civilité et la compréhension des habitants nous aideront à maintenir ce service, pratiquement unique dans la région.

Il appartient aux citoyens de Rothbach de respecter et de faire respecter ces consignes. Tout manquement ou incivilité conduirait à l'arrêt pur et simple de ce ramassage.

La benne municipale reste à la disposition de tous ceux qui ont un trop grand volume à traiter ; **elle se réserve en mairie.**

La déchetterie de Reichshoffen reste accessible à tous et peut recevoir tous les déchets que nous ne pouvons traiter au sein de la commune.

L'avenir est pourtant tourné vers le compostage individuel.

Le compostage est *"un processus par lequel des* ***matériaux biodégradables*** *sont mis ensemble pour être convertis en un amendement humifère stabilisé, grâce au travail d'organismes biologiques vivants sous conditions contrôlées."*

Le compostage est un processus naturel ! Les dizaines d'espèces de micro-organismes et de petits animalcules se développent par millions sur les déchets organiques en se nourrissant de sucres, de protéines, de cellulose et d'autres constituants des matières organiques. Le but des méthodes de compostage est d'optimiser les techniques afin que les différentes vagues de micro-organismes se développent dans des conditions favorables et dans des délais raisonnables.

Le composte *va vous servir à amender votre sol dans votre potager bien sûr, mais également sur vos parterres de fleurs, sous vos arbres fruitiers, ou encore dans vos jardinières et plantes d'intérieur.*

Promouvoir Le compostage individuel est une façon simple, pratique et peu coûteuse de préserver l'environnement en réduisant considérablement vos déchets. Cela ne nécessite ni opérations délicates, ni grand effort. Contrairement aux idées reçues, il est aisé de composter les déchets verts et cela ne sent pas mauvais ; il suffit d'une petite place de 1 mètre sur 1 mètre pour poser un silo en bois dans un coin du jardin.

Une petite idée de ce que l'on peut composter :
déchets de légumes, tonte d'herbe fraîche, litières et excréments d'herbivores ou granivores (lapins, cobayes, oiseaux,...), épluchures de pomme de terre, plantes d'appartement, plantes malades, feuilles de thé (sachets compris), fleurs fanées, mauvaises herbes, tailles de haies fraîches , bois de taille broyé, marc de café avec le filtre , feuilles sèches, sciures et copeaux ,sauces, graisses et huiles alimentaires , papier essuie-tout, coquilles de noisettes ou de noix, tissus naturels (coton, lin), coquilles d'œufs, cendres de bois, paille, foin sec.

La communauté des communes du Pays de Niederbronn-les-Bains organise une campagne de sensibilisation pour le compostage sous forme de conférences dans les communes et d'animations lors de certaines manifestations ; au total, déjà plus de 800 personnes ont été sensibilisées et plus de 400 composteurs ont été diffusés sur le territoire.

La réunion d'information dans la commune de Rothbach aura lieu à la salle polyvalente le 04 Novembre 2008 à 18h

Distinctions des POMPIERS DE ROTHBACH

Le maire Herbert Schott, en compagnie du lieutenant Diffiné Henri a remis trois distinctions lors de la cérémonie du 11 novembre.

- Une médaille d'or et d'argent à titre honorifique pour le Caporal Georges Gerlinger et le Caporal Walter Wimmenauer.
- Un galon pour la promotion à la 1ère Classe à Audrey Zimmer.

→ Le Chef de section, DIFFINE Henri vous invite à découvrir le nouveau véhicule VPSI le **dimanche 26 octobre 2008 à partir de 10h30**, à la salle polyvalente de Rothbach (buvette – apéritif).

Mairie de ROTHBACH

Pour compenser l'augmentation régulière des charges administratives, un poste de secrétaire de mairie à plein temps a été créé.

Dorénavant, Marc Schott vous accueillera tous les jours, aux heures d'ouvertures suivantes:

Lundi :	**9h à 12h**
Mardi :	**16h à 19h**
Mercredi :	**9h à 12h**
Jeudi :	**16h à 19h**
Vendredi :	**9h à 12h**

Marc Schott

ECOLES

Travaux à l'école maternelle et rue creuse :

- Remplacement de la clôture et création d'un mur de soutènement pour préparer les futurs travaux de nivellement et de réfection du revêtement de sol dans la cour d'école maternelle (travaux prévus en 2009).
- Isolation phonique de la salle de classe des petits par la création d'un mur en lambris.

- Sécurisation de la cour de l'école rue creuse par le remplacement de la clôture sur le mur mitoyen.

Service d'accueil communal en cas de grève des enseignants :

La loi n°2008-790 du 20 août 2008 a créé, au profit des élèves de nos écoles, un droit d'accueil organisé par la commune.
Après la déclaration du personnel enseignant de l'intention de participer à un mouvement de grève, la commune organise le service d'accueil au sein des écoles.

Le professeur informera les familles du fonctionnement de leur école par les moyens de communication habituels.

ETAT CIVIL 2007 à juin 2008

Naissances :

«Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible de saisir le sens du mot miracle.» Paul Clavel

avec par ordre d'apparition :

NETH Romane	née le 27 février 2007	à Haguenau
DURR Tristan	né le 30 mars 2007	à Haguenau
KRAEMER Guillaume Adelino	né le 14 juin 2007	à Saverne
FOSSE Dorian	né le 19 juillet 2007	à Haguenau
ENSMINGER Mathéo	né le 14 août 2007	à Haguenau
METZGER Louanne	née le 11 novembre 2007	à Saverne
BAUR Lilou Charlotte	née le 22 novembre 2007	à Schiltigheim
MULLER Nathan Charles Antoine	né le 2 mai 2008	à Strasbourg

Bienvenus dans notre monde et félicitations à leurs parents !

Mariages :

"L'Amour surpasse l'être aimé aussi bien que l'être qui l'aime. Il est une promesse qui ne s'épuise jamais." PASCAL

GUTBUB Jennifer Sonia Marlène née KEITH - GUTBUB Frédéric Roger Jacques
Le 17 mars 2007
LETZELTER Angélique Marguerite née DAAB - LETZELTER Stéphane François
Le 23 juin 2007
KRAEMER Graziella née GIRARDI - KRAEMER Laurent Claude
Le 19 juillet 2007
NIRRENGARTEN Dorinela née NEDELCU - NIRRENGARTEN Christophe
Le 21 juillet 2007
WOLF Sabrina - HANDWERK Nicolas Philippe
Le 31 mai 2008
KIEL Elisabeth Katharina - HEINTZ Laurent
Le 28 juin 2008

Beaucoup de bonheur en 2008 pour les jeunes mariés !

Décès :

"De mourir ça ne me fait rien. Mais ça me fait de la peine de quitter la vie."
Marcel Pagnol

Nous ont quittés,

WEISSGERBER née GREINER Madeleine Christine, le 23 janvier 2007
MAURER Christine Josiane, le 1 juillet 2007
MONNIER René Gilbert, le 9 février 2008

Droits et devoirs du citoyen :

Extraits du Code Général des collectivités territoriales

Stationnement abusif
Code de la route – Art. R.417-12

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.
Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe.
Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles l325-1 à L325-3

Entretien de la voie publique jouxtant les habitations
Environnement –Art. L.2212-2

En vertu de cet article, le maire peut prescrire aux habitants de nettoyer et de balayer les voies publiques telles que les rues, places, carrefours et trottoirs.

Il en est de même pour ce qui concerne le déblaiement de la neige et du verglas.

Le particulier qui contrevient à cette obligation est passible d'une amende.

Rappel:

Il est strictement interdit, par arrêté préfectoral, d'incinérer des déchets de toute nature dans l'agglomération !

Merci pour votre compréhension.

INFORMATION SANTE

L'association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace a lancé une campagne de sensibilisation pour les hommes et les femmes de cinquante à soixante quatorze ans.
Pour plus d'informations, contacter l'ADECA Alsace :
Tél. 03 89 12 70 13
Fax 03 89 12 70 17
Courriel secret@adeca-alsace.fr

Budget 2007 – Investissements

DEPENSES INVESTISSEMENTS : 355 939 €

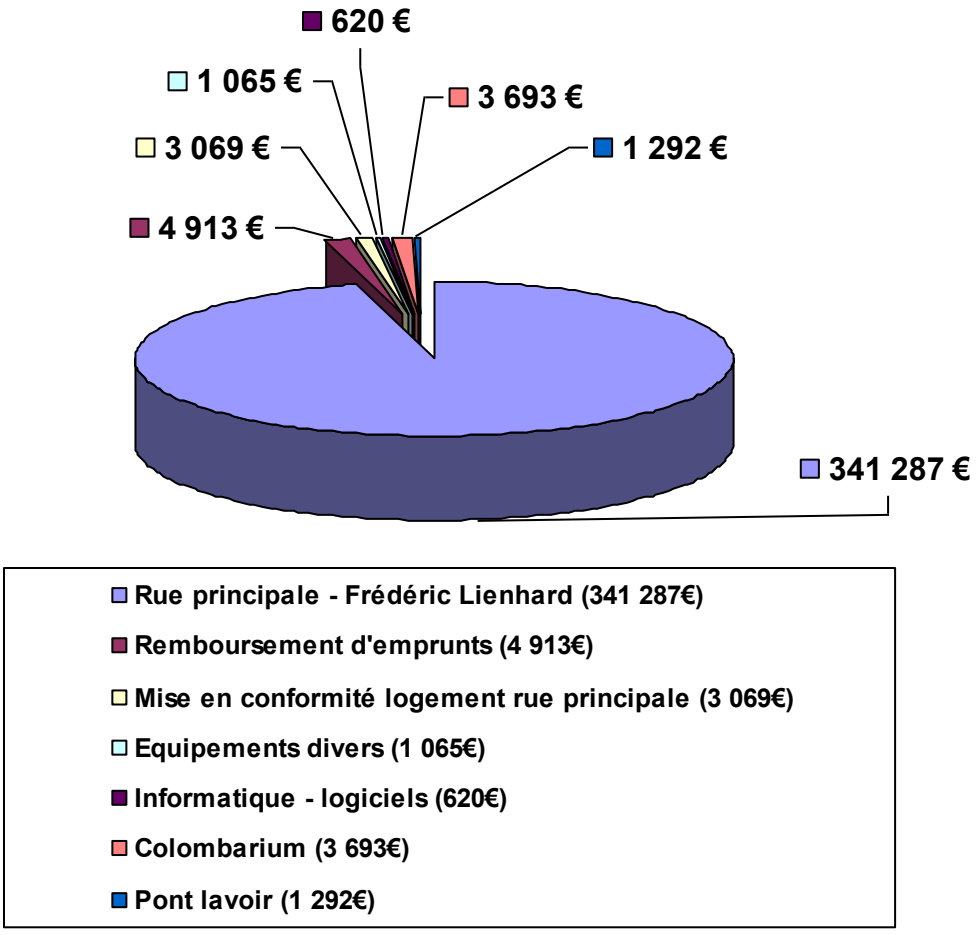

RECETTES INVESTISSEMENTS : 59 049 €

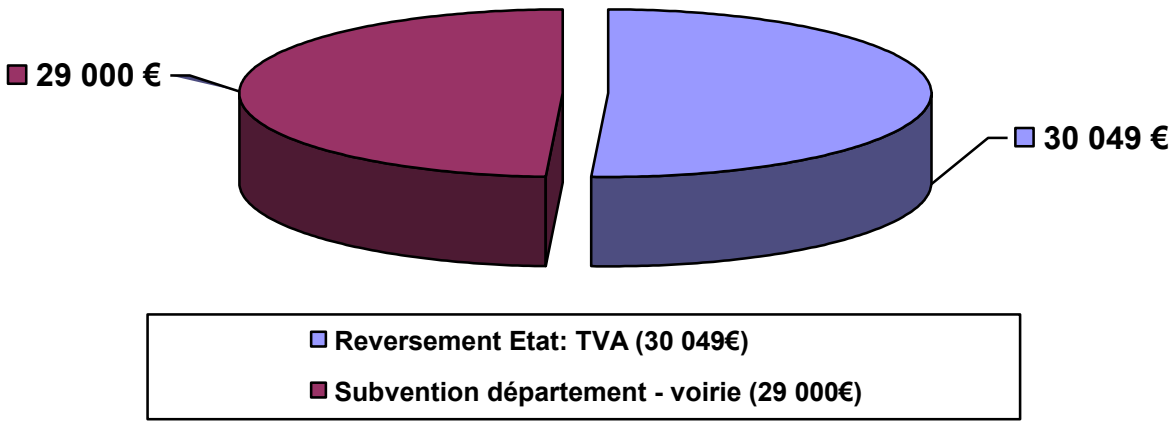

FETE DE NOEL des aînés

Dimanche le 9 décembre 2007

Cette année, nos aînés ont passé une agréable journée ponctuée de blagues, de sketches et d'ambiance musicale orchestré par la dynamique et compétente équipe des « Joyeux Vignerons» de Wolxheim autour d'un bon repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

FETE DE NOEL de la jeunesse - le 15 décembre 2007

L'équipe des « Mercredi-enfants », épaulée par des parents et par Réseau Animation Intercommunal a concocté un après-midi « bredele » pour les enfants de Rothbach. Les nombreuses variétés de « bredele » ont été préparées avec passion et « amour » pour permettre à tous les gourmands (petits et grands) de se « lécher les babines ». Les enfants ont eu droit à un conte de noël et ont réalisé un bricolage pour les fêtes de fin d'année.